

Avis adopté

Séance plénière du 26 mars 2025

Nos modèles productifs face aux enjeux de transformation : quels défis pour l'avenir ?

Déclaration du groupe Outre-mer

La succession de crises que traverse notre pays mais surtout le contexte géopolitique a remis la notion de souveraineté économique de la France au centre des débats.

La croissance exceptionnelle des trente glorieuses qui a permis à la France d'être parmi les précurseurs en offrant notamment un véritable système de protection sociale à sa population a laissé place à l'effondrement de notre modèle productif.

Dans les Outre-mer, en dehors des grandes unités de production comme l'industrie sucrière, le Nickel en Nouvelle-Calédonie et les activités d'Ariane Espace en Guyane, l'essentiel du potentiel économique repose sur les PME voire les TPE. Le taux de création d'entreprises est plus rapide et plus soutenu que dans l'Hexagone car elle représente une réponse au manque d'emploi salarié dans ces régions.

Cependant, les Outre-mer sont impactés par les contraintes inhérentes aux économies insulaires.

Parmi lesquelles, celles liées aux effets de taille qui se traduisent par le manque de ressources naturelles, l'étroitesse des marchés, l'insuffisance des ressources humaines et de « l'absence d'un seuil démographique minimal nécessaire à la mise en place d'un ensemble d'infrastructures publiques ». Dès lors, on constate la faiblesse des économies d'échelle et une quasi-absence d'investissements directs étrangers ;

Aussi, l'éloignement entre les marchés mondiaux et ces territoires a pour conséquences l'affaiblissement des échanges et la mobilité des populations. Elles provoquent également notre extrême dépendance rendant ces économies tributaires des importations et des transports.

Enfin, celles liées aux caractéristiques climatiques et aux risques de phénomènes naturels qui génèrent des surcoûts.

Toutefois, est-ce à dire que les régions ultramarines ne disposent pas d'atouts permettant de construire un véritable modèle productif à forte valeurs ajoutées et créatrices d'emploi ?

Aux secteurs traditionnels peuvent se superposer ce qui fait la richesse de l'ensemble de ces territoires à savoir sa biodiversité et sa situation géostratégique.

En effet, les outre-mer concentrent 80 % de la biodiversité française. Cette richesse offre des perspectives de croissance durable et vertueuse grâce à l'économie verte.

Pareil, si on consacre un investissement conséquent dans l'économie bleue. Des opportunités existent aussi dans le secteur du numérique, des nouvelles technologies et de la silver économie. Néanmoins, la transformation de nos modèles productifs suppose impérativement une réflexion sur nos projets de développement à horizon de 10,15 ou 20 ans. Il y a, aujourd'hui, plus que jamais l'absolue nécessité de repenser à l'entière de ces modèles économiques en s'interrogeant notamment sur ce qu'on produit ; sur ce qu'on exporte ? Quelle part à la consommation locale. Mais aussi, comment créer des industries exportatrices avec quels financements lorsque les coûts des crédits est plus élevé.

Evidemment, l'État doit être la pierre angulaire dans le dessein des modèles productifs. Néanmoins, il faut soutenir sans réserve l'idée de confier à l'échelon régional ou territorial la co-construction des projets de développement et des modèles productifs dans les Outre-mer.

Il est plus que jamais d'une absolue nécessité de mettre en commun notre intelligence collective visant à co-construire avec les territoires, les élus locaux et les sociaux-professionnels. Ce n'est qu'à ce prix qu'on convergera vers les grandes transformations, la mobilisation de mécanisme de financement, de formation et de recherche.

Le groupe des Outre-mer a voté cet avis.